

Compte-rendu de la CAPD de jeudi 26 mai 2016 SNUipp/FSU de l'Oise



Congés de formation professionnelle :

Rappel du barème de classement :

Ancienneté dans la demande (1 point par année) + AGS (1 point par tranche de 5 ans)

Comparaison par apport aux années précédentes :

Année	2015-2016	2014-2015	2013-2014
ETP (équivalent temps plein)	10	10	9,5
Mois	120	120	114
Nombre de personnels en formation	19	19	13

Cette année, 29 collègues ont candidaté pour un congé de formation professionnelle.

Les collègues syndiqués au SNUipp/FSU ont été informés individuellement de leur situation et de l'issue de leur demande.

Mouvement 2016 : première phase – affectations à titre définitif

Quelques chiffres et comparaisons :

	2016	2015	2014	2013	2012
Participants au mouvement	1317	1 445	1 346	1 341	1 404
Nombre de vœux émis	17 788	19 918	19 190	19 561	20 941
Nommés à la 1^{ère} phase	552 soit 42%	767 soit 53,08%	651 soit 48,2%	527 soit 39,3%	607 soit 43,23%
Collègues qui retrouvent leur poste	395 soit 30%	364 soit 25,19%	392 soit 29%	495 soit 36,92%	458 soit 32,62%
Collègues qui se retrouvent sans poste	370 soit 28%	314 soit 21,73%	305 soit 22,63%	319 soit 23,79%	339 soit 24,15%

45% de satisfaction sur le premier vœu.

Emploi de directeur de 2 classes et + :

73 postes étaient vacants avant la première phase du mouvement : 54 en école élémentaire et 19 en maternelle (direction vacante ou devenues vacantes). 86 nominations ont été effectuées à titre définitif dont 43 nouveaux directeurs inscrit-es sur la LA. À l'issue de la première phase, il reste 31 directions d'écoles vacantes contre 21 l'année dernière.

La liste des directions d'écoles encore vacantes doit être envoyée aux 80 collègues inscrit-es sur la Liste d'aptitude sans être en poste sur une direction d'école.

Le SNUipp/FSU, avec la parité syndicale s'est opposé à la proposition de Monsieur l'inspecteur d'Académie qui visait à affecter à titre définitif les directeurs qui feraient fonction l'année 2016-2017. Cette proposition allait à l'encontre des règles et du principe du mouvement : l'ensemble des postes doit être accessible à tous les collègues.

Rappel de quelques éléments du mouvement et questions du SNUipp/FSU :

- ✚ Il n'est pas possible d'intégrer des éléments du barème de notre département pour les collègues entrants dans l'Oise par permutation (points EP, points Direction, points d'ancienneté dans le poste).
- ✚ Les points enfants sont comptés à partir du moment où l'enfant est né avant l'ouverture du serveur informatisé de la première phase du mouvement.
- ✚ Le poste de psychologue départemental est resté vacant (car non demandé) et sera versé comme l'ensemble des autres postes de l'ASH à la seconde phase du mouvement.
- ✚ Les décharges supplémentaires pour les PEMF sur les secteurs de l'éducation prioritaire ou les quatre circonscriptions rurales seront pourvues lors de la CAPD du 30 juin. Les candidatures doivent être remontées pour le 16 juin.
- ✚ L'ouverture de l'ULIS sur le collège Baumont (Beauvais) est annulée et projetée sur le collège de Bresles (à confirmer lors du CTSD du 21 juin).
- ✚ Le SNUipp/FSU est intervenu sur la situation des binômes de collègues qui demandaient le poste l'un de l'autre afin d'observer si les demandes coïncidaient avec les plus hauts barèmes. Aucune situation de ce type n'a été observée.
- ✚ Le SNUipp/FSU est également intervenu à nouveau sur la situation de la création du RPC de Bacouel. L'Inspecteur d'Académie indique n'avoir toujours rien reçu de la collectivité.

Les avis des commissions PMC, ESAP et enseignement en milieu pénitentiaire ont été communiqués :

- ✚ PMC : 8 candidats – aucun avis défavorable ;
- ✚ ESAP : 6 candidats – 1 avis défavorable
- ✚ Enseignement en milieu pénitentiaire : 7 candidats – 2 avis défavorables ;

Questions diverses :

- ✚ (SNUipp) Nombre d'annulation départs à la retraite ; (IA) parmi les « retraitables », 30 collègues ont annulé leur départ à la retraite ;
- ✚ (SNUipp) Modulateurs REP+ ; (IA) ils bénéficient tous de l'indemnité REP+ ;
- ✚ (SNUipp) Modalités d'affectation des PE – demande à ce qu'ils soient informés le plus tôt possible et avant les vacances de leur affectation ; (IA) Cela doit être possible, une réunion est prévue avec tous les lauréats du concours affectés dans l'Oise le 30 juin 2016 ;
- ✚ (SNUipp) Rentrée échelonnée en maternelle (voir les arguments développés par le SNUipp/FSU dans sa déclaration préalable) – le SNUipp/FSU va écrire un courrier à l'Inspecteur d'Académie car la réponse n'est pas satisfaisante ;
- ✚ (SNUipp) : Calendrier de la seconde phase du mouvement, demande de communication auprès des enseignant-es ; (IA) : une notice partira en juin auprès de la profession ;
- ✚ (SNUipp) : nombre de contractuels recrutés et balance départementale ; (IA) : 23 contractuels aujourd'hui en poste ; balance départementale fait état d'une sous consommation de 42 ETP ;
- ✚ (SNUipp) : Demande du maintien des postes de PE éducateur d'internant à l'EREA de Crèvecœur le Grand ;